Envoyé en préfecture le 10/12/2025
Reçu en préfecture le 10/12/2025
Publié le
ID : 035-213502008-20251210-11092025-DE

République Française
Département Ille-Et-Vilaine
Commune de Moutiers

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 09/12/2025

Référence
11/092025

Objet de la délibération
LOTISSEMENT « Les Hautes Vallées » : fibre optique

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	10	11

Date de la convocation
04/12/2025

Date d'affichage
04/12/2025

Vote
A l'unanimité Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de Rennes
Le : 10/12/2025

Et

Publication ou notification du :

L' an 2025 et le 9 Décembre à 20 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de COLAS Yves, Maire

Présents : M. COLAS Yves, Maire, Mmes : CHEVRIER Maryvonne, CORNEE Anne-Sophie, HOCDE Marie-Thérèse, LEMAILE Magali, MM : ALIX Didier, DOUCIN David, DURAND Cédric, FOLIARD Cédric, PRIOUR Nicolas

Excusés : Mmes : CHEDEMAIL Mathilde, FROMENTIN Cécile
M. CORBIERE Sébastien donne pouvoir à M. DURAND Cédric
Absents : Mme OLIVRY Kelig, M. ROBIDEL Johan

A été nommé secrétaire : M. FOLIARD Cédric

Objet de la délibération :
LOTISSEMENT « Les Hautes Vallées » : fibre optique

Monsieur le Maire indique que les travaux d'ingénierie téléphonique ainsi que le câblage en fibre optique sont indispensables à la réalisation du futur lotissement « Les Hautes Vallées ». L'entreprise SOLUTEL a présenté un devis d'un montant de 5 259 € HT.
Par manque d'informations, le Conseil Municipal décide de : **REPORTER** le vote sur ce point à une séance ultérieure.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 10/12/2025
Le Maire
Yves COLAS

MAIRIE MOUTIERS ILLE ET VILAINE